

# Contre la fermeture de l'école La-Fontaine à Argentan, les parents d'élèves vont saisir la justice



Le soir du conseil communautaire, le 21 décembre, les parents d'élèves de l'école La-Fontaine attendaient les élus avec des banderoles et des panneaux. Ouest-France

Ce vendredi 16 février 2024, les parents d'élèves de l'école Jean-de-la-Fontaine à Argentan (Orne) annoncent qu'ils vont saisir le tribunal administratif pour contester la fermeture de l'établissement, votée par le conseil communautaire fin décembre.

L'affaire se réglera donc devant un tribunal. Ce vendredi 16 février 2024, dans un communiqué de presse, les parents d'élèves de l'école Jean-de la-Fontaine à Argentan (Orne) indiquent qu'ils vont déposer « **dans les prochains jours** » un « **recours en excès de pouvoir** » contre la décision du conseil communautaire Terres d'Argentan interco de fermer l'établissement scolaire en

juillet 2024. La saisine de la justice administrative doit se faire dans un délai de deux mois suivant une décision.

Le tribunal de Caen bientôt saisi

Le 21 décembre, à l'issue d'un débat houleux, cette fermeture avait été entérinée par une courte majorité (39 pour, 33 contre et 4 bulletins blancs) par les 76 élus présents ou représentés ce soir-là, sur un total de 83 membres à la CDC.

**Lire aussi :** [Au conseil communautaire d'Argentan, la fermeture d'une école provoque un débat houleux entre élus](#)

Les parents d'élèves estiment que des vices entachent la régularité de la décision, soulignant que « **si le tribunal administratif de Caen venait à nous donner gain de cause [...], alors l'école Jean-de-la-Fontaine gardera ses portes ouvertes à la rentrée prochaine** ».

**Lire aussi :** [A Argentan, Occagnes, Écouché, Sarceaux, les projets d'ouvertures et de fermetures de classes](#)

Un proverbe d'une fable de Jean de la Fontaine

Les parents d'élèves notent que [le projet de carte scolaire 2024, dévoilé mardi 13 février par le directeur académique des services de l'Éducation nationale \(Dasen\)](#) repose, en ce qui concerne Argentan et ses alentours, « **essentiellement de la ventilation** » des enfants de Jean-de-la-Fontaine sur les autres écoles du territoire. « **Ces derniers temps, nos enfants ont fait l'objet de beaucoup de convoitises, alors même que leur sort intéressait peu de monde pendant notre combat pour sauver l'école** », regrettent les parents dans ce communiqué de presse.

Empruntant un proverbe de la fable *Le lion et le rat*, de Jean de la Fontaine, les parents d'élèves avertissent le Dasen et le président de l'intercommunalité d'Argentan, Frédéric Leveillé : « **Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage.** »

François BOSCHER.